



## HAUTEVILLE .... INFO

Bulletin municipal d'informations

JUIN 2023

Adresse du site internet officiel de la commune [www.hauteville-les-dijon.fr](http://www.hauteville-les-dijon.fr)

Chères Hautevilloises, Chers Hautevillois,

Le mois de juin arrive avec ses rayons de soleil après un printemps pluvieux dont la nature avait grand besoin.

Juin est aussi synonyme de fin d'année scolaire, une année bien remplie avec 5 classes grâce à la mobilisation de toutes et tous il y a un an. L'équipe pédagogique s'est fortement impliquée sur l'aspect scolaire bien sûr mais également les activités et sorties, le périscolaire n'est pas en reste.

Lors du dernier Conseil Municipal, le compte administratif de 2022 a été validé, laissant apparaître un léger excédent de fonctionnement qui permet à la commune de proposer un budget 2023 à l'équilibre avec une enveloppe d'investissement pour permettre la rénovation de l'ensemble de la toiture de l'église. L'Etat et le Conseil Départemental nous accompagnent sur cet investissement de 90 000 € TTC, avec un peu plus de 50% de subventions. Un appel aux dons est également mis en place avec la Fondation du Patrimoine (Bulletin ci-joint).

La belle saison permet d'admirer la végétation luxuriante d'Hauteville, à l'extérieur comme dans le village, merci à toutes et tous d'entretenir vos haies et arbres pour qu'ils ne débordent pas sur les trottoirs ou les rues, c'est une question de civisme et de sécurité.

Vous pouvez découvrir depuis quelques semaines une magnifique boîte à livres place de l'Eglise. Merci aux bénévoles pour cette belle initiative.

Enfin notez dans vos agendas :

- le 23 juin : fête de la musique à la salle des fêtes organisée par la résidence « Le Panorama » d'Hauteville-lès-Dijon
- le 24 juin, les feux de la Saint Jean organisés par la société de chasse d'Hauteville. Un concert en fin d'après-midi avant le dîner et une soirée dansante vous seront proposés, sans oublier le feu à la nuit tombée.
- la semaine du 7 au 11 octobre, nous recevrons nos amis d'Altura après 4 années d'absence.

Bon printemps et portez-vous bien.

**Informations pratiques :** Site : [www.hauteville-les-dijon.fr](http://www.hauteville-les-dijon.fr)

Mairie : Téléphone : 03 80 58 07 08 - Courriel : [mairie-hauteville@wanadoo.fr](mailto:mairie-hauteville@wanadoo.fr)

Horaires d'ouverture : Lundi au vendredi de 10 h à 12 h - Lundi et jeudi de 17 h 30 à 19 h

Permanence des élus : Lundi de 17 h 30 à 19 h

Bibliothèque municipale : Mercredi de 14 h à 18 h - vendredi de 16 h 30 à 19 h – samedi de 9 h à 12 h

DIVIA : N° 03 80 11 29 29 (de 7 h à 20 h du lundi au samedi) – [www.divia.fr](http://www.divia.fr) - Pompiers : 18 - Samu : 15

Gendarmerie Messigny : 03 80 44 90 31 ou 17 –

Cabinet Médical d'Hauteville : Dr Poulingue 03 80 65 75 96 et Dr Angelot 03 80 65 99 45

Hôpital enfants : 03 80 29 30 31

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 6 AVRIL 2023 A 19 HEURES

### Approbation du compte de gestion 2022 – Budget Annexe HÔTEL RESTAURANT « LA MUSARDE »

Le Conseil municipal, à l'unanimité, déclare que le compte de gestion de l'hôtel restaurant dressé pour l'exercice 2022 par le Receveur, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

### Approbation du compte administratif 2022 – Budget Annexe HÔTEL RESTAURANT « LA MUSARDE »

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame Evelyne GHIRARDI, par 14 voix pour, le Maire ne participant pas au vote APPROUVE le compte administratif 2022 de l'hôtel :

	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
Résultats reportés	42 020,74 €		42 020,74 €
Dépenses de l'exercice	12 633,00 €		12 633,00 €
Recettes de l'exercice	21 952,34 €		21 952,34 €
<b>Résultats de clôture</b>	<b>51 340,08 €</b>	- €	<b>51 340,08 €</b>

### Approbation du compte de gestion 2022 – COMMUNE

Le Conseil municipal, à l'unanimité, déclare que le compte de gestion du budget principal dressé pour l'exercice 2022 par le Receveur, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

### Approbation du compte administratif 2022 – COMMUNE

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame Evelyne GHIRARDI, par 14 voix pour, le Maire ne participant pas au vote APPROUVE le compte administratif 2022 de la commune :

	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
Résultats reportés	612 624,14 €	- 28 289,54 €	584 334,60 €
Dépenses de l'exercice	658 385,04 €	96 572,94 €	754 957,98 €
Recettes de l'exercice	698 791,24 €	112 555,86 €	811 347,10 €
<b>Résultats de clôture</b>	<b>653 030,34 €</b>	- <b>12 306,62 €</b>	<b>640 723,72 €</b>

### Affectation des résultats 2022 – COMMUNE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE d'affecter les résultats de la manière suivante au budget de l'exercice 2023 :

001 – déficit d'investissement reporté	- 12 306.62 €
002 – Résultat de fonctionnement reporté	648 822.94 €
1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés	4 207.40 € €

### Vote des taux des taxes pour l'année 2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, FIXE ainsi qu'il suit les taux des taxes pour 2023 :

	Taux de référence pour 2023	Vote des taux pour l'année 2023
Foncier Bâti	32.39 %	32,39 %
Foncier non Bâti	38.14 %	38.14 %
Taxe d'Habitation Résidence Secondaire	6.99 %	6.99 %

## Budget COMMUNE – Année 2023

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, ADOPTE le budget primitif de la COMMUNE pour l'année 2023 présenté par le Maire, avec reprises des résultats de l'année 2022 :

- Section de fonctionnement : pour un montant de **1 427 951.02 €** en recettes et de **693 053.34 €** en dépenses
- Section d'investissement : pour un montant de **50 026.63 €** en recettes et en dépenses

## Restaurant scolaire et garderie périscolaire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

**ACCEPTE** une révision tarifaire du prix du repas au restaurant scolaire :

**Restauration scolaire** : Le tarif du repas passe à 5 € au lieu de 4.50 € (date d'effet 24 avril 2023)

## VIE DU VILLAGE :

**Ecole maternelle et école élémentaire** : Pour inscrire vos enfants à l'école maternelle et à l'école élémentaire vous pouvez prendre contact avec les directrices :

- Ecole maternelle : 03 80 55 20 25
- Ecole élémentaire : 03 80 58 11 78

## Cimetière :

Une procédure de reprise des concessions à l'état visuel d'abandon est engagée dans le cimetière communal. Conformément à la réglementation, il sera procédé, dans le cimetière, à la constatation de l'état dans lequel se trouve chaque concession concernée à l'établissement du 1<sup>er</sup> procès-verbal de constat. La visite sur les lieux se déroulera **le vendredi 7 juillet à 10 heures au cimetière**. Vous pouvez consulter la liste des concessions concernées au cimetière et en mairie.

## Application Panneapocket :

Depuis 2020, la commune utilise l'application Panneapocket pour mieux vous informer et vous alerter. Vous pouvez la télécharger sur Play Store, App Store ou AppGallery.



## Application On Dijon :



Aujourd'hui, via l'App OnDijon, vous pouvez signaler un incident sur la voie publique, des dégradations, des déchets abandonnés ; vous accédez aux services administratifs en ligne, consulter les menus de restauration scolaire par exemple, découvrir les points d'attrait du territoire ou encore être informé en temps réel des éventuelles alertes en cas de fortes pluies, de fermeture de parcs et jardins, de changements dans les transports... Une appli pour se faciliter la vie et moderniser sa ville.

**Cette application mobile est disponible gratuitement sur les stores Apple et Android.**

## Eau potable :

Vous pouvez accéder aux résultats du contrôle sanitaire de la qualité de l'eau potable en ligne, commune par commune : <https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau>

## Guichet unique urbanisme :



Vous pouvez désormais faire vos demandes d'autorisations d'urbanisme en ligne, sur le guichet unique de Dijon Métropole. <https://extrageo.metropole-dijon.fr/guichet-unique?ncommune=315>.



### Fête de la Musique :

La résidence Le Panorama organise **vendredi 23 juin à partir de 18h30 à la salle des fêtes** une fête de la musique et un marché nocturne gourmand et artisanal. Buvette et snack à partir de 19H30. Concert avec les JU!MP.

## ASSOCIATIONS :

### Villa Alta Jumelage :



Cette année, nous allons pouvoir accueillir à Hauteville nos amis espagnols d'Altura, ville à laquelle Hauteville est jumelée depuis de nombreuses années. Ils seront parmi nous **du 12 au 15 Octobre 2023**, un événement festif auquel tout notre village est associé.

Nous vous en dirons plus sur le programme des festivités d'ici quelques semaines. Afin d'organiser leur hébergement, nous aimerions savoir si pourriez accueillir une

ou deux personnes. Nul besoin de parler couramment espagnol, d'être adhérent à l'association ou encore de participer à toutes les manifestations que cet événement suscitera.

Si vous le souhaitez, merci de nous contacter à l'adresse suivante : [vaj.hauteville@gmail.com](mailto:vaj.hauteville@gmail.com)

## **Association Sports et Loisirs**



Notre association pense déjà à la rentrée 2023 et sera présente pour vous proposer ses activités habituelles : gym kiné, gym renforcement musculaire, pilates, yoga, marche nordique, art floral, sorties archéologiques.

La plaquette de présentation sera disponible à la fin du mois d'août.

Elle proposera également des activités ponctuelles comme elle l'a fait début 2023 (ateliers maroquinerie, sortie œnologie).

Bel été d'ici là.

Pour tous renseignements [secretariat-aslh@orange.fr](mailto:secretariat-aslh@orange.fr)